



Para Judo Adapté

TOURNOI REGIONAL



Samedi 07 février 2026

A partir de 9h30

Dojo régional à Angers (49)

Organisé par la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »

-  Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.
-  **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
-  Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.
-  Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.
-  **Respecter les horaires** de compétition et de vérification des engagements/licences.
-  **Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA** du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.
-  **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :

-  **Une demande de dérogation individuelle** peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.
-  **Aucune modification n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
-  Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée**.
-  Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.
-  Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le tournoi régional de **Para Judo Adapté** est ouvert aux catégories d'âge suivantes :

	U12	U14	U16
U18	Adultes	Vétérans 1	Vétérans
2008-2009	2007 et avant	1981-1991	1980 et avant

Le règlement sportif Para Judo Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Informations sur le tournoi



Le **tournoi régional Para Judo Adapté** se déroulera le **samedi 07 février 2026**.



Dojo régional du Lac de Maine – Rue Jules Ladoumègue – 49000 ANGERS.
avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition. 



Pas de restauration sur place



Gratuit.

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 9h00

Accueil des délégations, vérification des engagements et licences

De 9h15 à 9h45

Pesée pour tous les judokas

9h45 à 10h

Échauffement

10h

Début des combats

11h30

Initiation aux Katas

De 12h30

Fin de journée

Inscriptions

Le fichier excel d'engagement complété est à retourner avant le 24 janvier 2026 :

par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com



ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antonin MARIÉ
competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33
- Référente de la commission ligérienne Para Judo Adapté : Adèle HÉRAULT
adele.herault@sportadapte.fr / 07.86.41.49.86

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadaptepdl.org



Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire



@LigueSApdl

Partenaires

